

## Modulation du nucléaire L'Etat doit raison gardée !

**La 3<sup>e</sup> Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE 3), tant attendue, fixera la future politique énergétique de la France. FO Énergie anticipe qu'elle comportera une croissance massive des Énergies Renouvelables (ENR). Cette orientation, si elle se confirme, entraînera des conséquences préoccupantes.**

Notre production piloteable (nucléaire et hydraulique) garantit aujourd'hui la stabilité du réseau électrique français. FO Énergie n'a cessé de souligner que le développement à outrance et subventionné des ENR intermittentes (éolien et solaire) impose des fluctuations brutales ou des arrêts forcés des moyens piloteables, alors même que la consommation d'électricité n'augmente pas.

Un rapport interne d'EDF (2025), que l'État refuserait de publier, indiquerait des conséquences lourdes :

- Accélération de la dégradation des équipements ;
- Augmentation des coûts et délais d'entretien ;
- Réduction de la durée de vie des moyens piloteables ;
- Fragilisation de la robustesse du réseau électrique.

Ces décisions mettent aussi les équipes à rude épreuve :

- Reconductions fréquentes des entretiens et de l'exploitation ;
- Réorganisation constante des tâches ;
- Dangers accrus pour la qualité des interventions.



**L'État doit revenir à la raison et cesser de privilégier les ENR de manière idéologique, à coups de subventions financées par le contribuable.**

**L'avenir énergétique de la France ne peut être dicté par des enjeux politiciens : il en va de l'intérêt général.**

**FO Énergie va interroger une nouvelle fois le ministre de tutelle : il est inacceptable de fragiliser le parc nucléaire français et de mettre en danger l'équilibre du réseau et la sécurité d'approvisionnement, au bénéfice d'intérêts privés.**